

## INFORMATIONS DE RENTREE 2019-2020

Toute l'équipe du site de Maadi souhaite la bienvenue aux familles, particulièrement celles nous rejoignant pour la première fois.

Nous vous remercions de prendre connaissance de cette note. Les différents points abordés pourront être explicités lors des réunions de rentrée avec les enseignants.

Chaque parent est réputé connaître les dispositions du règlement intérieur. Il sera distribué à tous les parents d'élèves à la rentrée et nous vous remercions de bien vouloir le lire attentivement.

Les parents dont les enfants étaient présents en 2018/2019 ayant changé de situation (adresse, téléphone, courriel...) sont invités à passer rapidement au secrétariat pour actualisation.

### **ACCUEIL LE JOUR DE LA RENTREE SCOLAIRE**

Le jour de la rentrée scolaire 2019 est fixé au mardi 3 septembre 2019 pour l'ensemble des classes de la maternelle et de l'élémentaire.

#### **Site de Maadi**

<b><i>Classe de Moyenne section</i></b> (se rendre directement dans les classes)	<b><i>Classe de Grande section</i></b> (se rendre directement dans les classes)	<b><i>Classes de CP CE1 CE2 CM1 CM2</i></b> (accueil dans la cour de récréation sauf CP)
<p><b><i>Mardi 3 septembre à 7h45</i></b> (ouverture des portes à 7h35)</p> <p><b><u>Uniquement</u></b> les élèves dont les <b><u>noms de familles</u></b> commencent par les lettres <b><u>A à K</u></b></p>	<p><b><i>Mardi 3 septembre à 7h45</i></b> (ouverture des portes à 7h35)</p> <p><b><u>Uniquement</u></b> les élèves dont les <b><u>noms de familles</u></b> commencent par les lettres <b><u>A à K</u></b></p>	<p><b><i>Mardi 3 septembre</i></b> (ouverture des portes à 7h35)</p> <p><b>7h45 : CM1 et CM2</b></p> <p><b>8h30 : CE1 et CE2</b></p> <p><b>9h15 : CP accueil dans les classes</b></p>
<p><b><i>Mercredi 4 septembre à 7h45</i></b> (ouverture des portes à 7h35)</p> <p><b><u>Uniquement</u></b> les élèves dont les <b><u>noms de familles</u></b> commencent par les lettres <b><u>L à Z</u></b></p>	<p><b><i>Mercredi 4 septembre à 7h45</i></b> (ouverture des portes à 7h35)</p> <p><b><u>Uniquement</u></b> les élèves dont les <b><u>noms de familles</u></b> commencent par les lettres <b><u>L à Z</u></b></p>	



## **HORAIRES**

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
OUVERTURE DES PORTES	<b>7H35</b>	<b>7H35</b>	<b>7H35</b>	<b>7H35</b>	<b>7H35</b>
DEBUT DE LA CLASSE	<b>7H45</b>	<b>7H45</b>	<b>7H45</b>	<b>7H45</b>	<b>7H45</b>
SORTIE DES CLASSES	<b>13H00</b>	<b>12H45</b>	<b>13H00</b>	<b>13H00</b>	<b>13H00</b>

Les élèves de maternelle sont accueillis directement dans leur classe à partir de 7h45. Vous devez donc accompagner votre enfant et le remettre à son enseignant.

Nous insistons sur le respect de ces horaires, afin de ne pas perturber le groupe-classe, mais aussi pour permettre à votre enfant de rentrer dans ses apprentissages de manière agréable.

**Un retard ne saurait être qu'exceptionnel et se doit d'être justifié.**

### **Gestion des retards**

En élémentaire, les élèves doivent impérativement être présents au maximum à 7h45 dans la cour. Si un élève se présente après cet horaire, il doit passer au secrétariat chercher un formulaire l'autorisant à rentrer en classe.

Tout retard doit être justifié. Les retards injustifiés ou répétés seront sanctionnés : à partir du troisième retard non justifié pendant la période considérée (entre deux périodes de vacances), l'enfant ne sera accepté qu'à partir de la première récréation de la journée du lendemain.

### **Gestion des absences**

Quand, pour une raison quelconque, l'élève se trouve dans l'impossibilité de se rendre en classe, les parents sont tenus d'en aviser le secrétariat dans les meilleurs délais (soit par téléphone, soit par lettre, soit par courriel à l'adresse suivante : [secretariat-primaire.maadi@lfcaire.net](mailto:secretariat-primaire.maadi@lfcaire.net) ). Le motif de l'absence doit être communiqué à la direction.

### **Autorisation de pénétrer dans l'établissement / Sécurité**

Pour rappel, seuls les parents des élèves scolarisés en maternelle peuvent rentrer dans l'enceinte de l'école le matin pour déposer leur enfant. Seuls les parents ayant un rendez-vous ou souhaitant demander une information au secrétariat peuvent rentrer dans l'école pendant la journée scolaire. Ils doivent impérativement déposer une pièce d'identité et porter le badge qui leur est remis.

### **RELATIONS PARENTS/ENSEIGNANT**

Les réunions parents/enseignants auront lieu au début du mois de septembre prochain. Nous insistons sur votre présence ce jour-là, tant pour recueillir de nombreuses informations pratiques – qui peuvent



changer d'une année sur l'autre - que vis-à-vis de votre enfant, qui reconnaîtra ainsi l'importance que vous attachez à sa scolarité.

Lundi 09 septembre 2019 à 16h30	<b>Maternelle (MS et GS)</b>
Mardi 10 septembre 2019 à 16h30	<b>CP</b>
Mercredi 11 septembre 2019 à 16h30	<b>CE1</b>
Lundi 16 septembre 2019 à 16h30	<b>CE2</b>
Mardi 17 septembre 2019 à 16h30	<b>CM1</b>
Mercredi 18 septembre 2019 à 16h30	<b>CM2</b>

Aucun service de surveillance des élèves n'étant assuré lors de ses réunions parents-enseignants, nous vous remercions de faire le maximum pour organiser leur garde.

D'une manière générale, merci de prendre rendez-vous avec les enseignants lorsque vous souhaitez les rencontrer. L'enseignant sera d'autant plus disponible et à votre écoute qu'il aura ménagé un temps pour vous recevoir.

Pour tout rendez-vous avec la Directrice, veuillez en faire la demande auprès du secrétariat ([secretariat-primaire.maadi@lfcaire.net](mailto:secretariat-primaire.maadi@lfcaire.net)).

### **MATERIEL SCOLAIRE (à partir du primaire)**

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires demandées aux parents en suivant le lien suivant : <https://lfcaire.org/fournitures-et-manuels-primaire/>

Les enfants doivent toujours être en possession du petit matériel (colle, stylos, règle). Les livres confiés à l'enfant par l'école sont placés sous votre responsabilité ; merci de les couvrir avec du film plastique. En cas de détérioration (usure anormale, pages arrachées...), nous vous demanderons de remplacer le manuel concerné.

Tous les élèves doivent avoir quotidiennement une casquette et une bouteille d'eau (ou une gourde) marquées à leur nom.

### **MEDICAMENTS**

Nous rappelons aux parents qu'il faut veiller à ne pas amener à l'école un enfant fiévreux ou contagieux. Les enfants malades seront rendus à leur famille.

Les enseignants ne peuvent donner de médicaments aux enfants, même ceux qui semblent les plus anodins (paracétamol ...)

En conséquence, il est rigoureusement interdit aux enfants de transporter le moindre médicament dans leur cartable.

En cas de maladies chroniques ou de risques allergiques sévères nécessitant la prise de médicaments, un projet d'accueil individualisé peut être élaboré. Merci de prendre rendez-vous avec le directeur, qui respectera les règles de confidentialité nécessaires.



### **HYGIENE ALIMENTAIRE**

Les boissons ou aliments proposés aux élèves doivent permettre une offre alimentaire diversifiée favorisant une liberté de choix, en privilégiant l'eau, les jus de fruits, les produits laitiers, le pain, les sandwiches, les légumes, les fruits, les céréales, les biscuits, une viennoiserie par jour, en évitant les produits en forte densité énergétique riches en sucre et en matières grasses.

Ainsi : sodas, bonbons, chocolat, pop-corn, chips, chewing-gum... ne sont plus autorisés dans l'enceinte des trois sites du primaire.

Dans le cadre des goûters d'anniversaires, les gâteaux avec de la crème pâtissière ou chantilly ne sont pas autorisés. Les gâteaux ou cake de type industriel présentant une date de péremption sont autorisés.

### **CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES**

<b>Rentrée des enseignants :</b>	dimanche 1 <sup>er</sup> et lundi 2 septembre 2019
<b>Rentrée des élèves :</b>	mardi 3 septembre 2019
<b>Vacances de la Toussaint :</b>	du jeudi 17 octobre 2019 après la classe au dimanche 3 novembre au matin
<b>Vacances de Noël :</b>	du jeudi 19 décembre 2019 après la classe au mercredi 8 janvier 2020 au matin
<b>Vacances d'hiver :</b>	du jeudi 20 février 2020 après la classe au dimanche 8 mars 2020 au matin
<b>Vacances de printemps :</b>	du jeudi 16 avril après la classe au dimanche 3 mai 2020 au matin
<b>Vacances d'été :</b>	fin des cours le jeudi 25 juin 2020 après la classe

**Nous vous souhaitons de nouveau à tous une très bonne rentrée des classes, toute l'équipe est d'ores et déjà mobilisée pour dynamiser cette année scolaire et permettre à chaque élève de réussir pleinement sa scolarité.**